

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VERITE HISTORIQUE
SUR LA RESISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 3 NOVEMBRE 1994

*"On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années,
on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal.*
Samuel Ullman

SOMMAIRE

Deuils: Me René Nougues, Dino Costa. (P.1)
Nouvelles. P.1
Réunions du Bureau. (P.1-2)
Assemblée Générale 1994. (P.2)
Expositions: Guéret. (P.2) Marc Bloch. (P.3)
Conférences: P. Laborie à Limoges. (P.3) Yves Durand à Guéret. (P.3)
Colloques: Rennes. (P.3) Chateauroux. (P.4)
Considérations sur une source. (P.4-6)
Bibliographie. (P.6)
Cérémonies: 7 juin (P.7-8), Combeauvert P.9-10). 17 juillet (P.11-12).

DEUILS

Me René NOUGUES. Il est décédé brutalement d'un accident cardiaque. Il avait appartenu, dès 40, à l'organisation du Général Cochet, ce qui lui avait valu d'être interné par Vichy. Passé au réseau Alliance sous le pseudonyme "Bleu d'Auvergne", il était devenu chef de secteur. Il avait échappé de justesse aux rafles de février 43 et dû entrer dans la clandestinité. Il était un des membres fondateurs du Comité d'action de la Résistance (C.A.R.) et présidait l'A.D.I.F. Creuse. Il était membre du Comité Directeur de l'Association C.V.R. Creuse et s'était, dès l'origine, en 84, intéressé aux recherches du Comité d'Histoire (devenu Association). Il avait apporté une importante contribution sur les origines de la Résistance en Creuse.

A son épouse, à sa fille et à ses petits enfants nous renouvelons notre sympathie.

Dino COSTA. Aux côtés de son épouse, il avait participé à la Résistance dans le sud du département. Il était C.V.R. et suivait régulièrement l'évolution de nos travaux.

Nous assurons de notre sympathie son épouse et toute sa famille.

NOUVELLES

David AUBAILLY. Après sa Maîtrise d'Histoire et son C.A.P.E.S. à la Faculté de Tours, il a dû satisfaire à ses obligations militaires. Il a choisi la coopération et enseigne au lycée de San José (Costa Rica). Pour le 50ème anniversaire du débarquement il a réalisé, avec un collègue comme lui passionné par l'histoire de la Résistance, une petite exposition dont il nous a fait parvenir des photos. Bravo et ... à bientôt.

Robert FRANK qui dirigeait l'Institut du Temps Présent (I.H.T.P.) depuis 1991, date à laquelle il avait succédé à François Bédarida a été élu professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris 1. C'est Henry Roussou qui lui succède à la Direction de l'I.H.T.P..

REUNIONS DU BUREAU

8 JUIN. Le bureau constate une légère progression du nombre des adhérents. Il souhaite accueillir de nouveaux enseignants et les associer, autant que faire se peut, à nos recherches car après nous, c'est à dire bientôt, ils seront auprès des jeunes, les seuls vecteurs de l'histoire de la Résistance dans le département.

Le bureau prend acte d'une certaine impatience chez les adhérents: 10 ans de recherches et pas encore de publication ! Le Pdt dresse un bilan de l'acquis et de ce qui reste à faire. Nous avons pris du retard et la disparition de trois camarades, notamment de Georges Dallier, a constitué un lourd handicap. Les obligations diverses imposées par les cérémonies du cinquantenaire ont pris aussi sur le temps de recherche.

14 SEPTEMBRE. Le bureau règle les affaires courantes et accueille trois adhérents aux compétences spécifiques:

Albert MARCHAND, déporté, nouveau Pdt de l'A.D.I.F. Creuse. Sa participation à nos travaux est indispensable pour tout ce qui concerne la déportation.

Jacky LADANT, fils de déporté, frère de résistant, lui-même résistant "en herbe", collectionneur averti de tout ce qui touche à la Résistance, a recueilli au fil du temps une quantité considérable d'objets et documents. Il pourra contribuer à l'illustration de nos publications.

Guy AVIZOU, Professeur agrégé d'Histoire, pressenti comme nouveau correspondant de l'I.H.T.P., appartient à la génération "suivante", ce qui autorise un regard neutre. Il a de surcroît, par ses travaux personnels, une très bonne connaissance de la vie socio-politique en Creuse, avant et après 39-45. Il veut bien nous réserver un peu de temps et sa collaboration sera précieuse.

Le Pdt dresse un état de ce qui reste à faire et procède à une répartition des tâches.

Le bureau évoque les perspectives de publication et, considérant que rien ne sera jamais terminé, envisage comme date butoir le 31 décembre 1995. Compte tenu de l'importance de l'acquis deux volumes seront sans doute nécessaires. Le premier tome pourrait être consacré à la vie en Creuse sous Vichy et aux débuts de la Résistance. Il couvrirait la période allant de la signature de l'armistice à fin 42, inclus les grands faits militaires qui marquent le tournant de la guerre: débarquement en Afrique du Nord (suivi de l'occupation de la zone libre), El Alamein et Stalingrad. Il montrerait la lente évolution des esprits sans laquelle la Résistance n'aurait pas pu se développer. Le second volume serait surtout consacré à la Résistance et aux combats pour la libération.

Il faut dès maintenant envisager les conditions matérielles de publication: directe à compte d'auteur, ou par éditeur. Chaque formule a ses avantages et ses inconvénients qu'il importe de bien apprécier car notre association n'est pas riche. Il faut aussi déterminer quelle forme prendra le ou les ouvrages: format, typographie, illustrations en noir ou couleur, savoir sous quelle forme seront fournis les textes: dactylographie classique, disquette informatique, en version définitive prête à imprimer? Dans la mesure où une importante cartographie est indispensable décider qui la réalisera? Avec quels moyens: classiques, informatiques, les deux?

Qui rédigera? S'agissant d'une oeuvre collective, faut-il prévoir un ou plusieurs rédacteurs? Quelle forme doit prendre la rédaction: chronologique, par grandes périodes, par grands thèmes? Doit-elle être descriptive, documentaire, pédagogique? En d'autres termes pour qui travaillons-nous, qui nous lira? Rien n'est encore définitivement arrêté mais il est apparu dès l'origine des recherches et tout au long des années que si la matière doit être collectivement traitée et un consensus établi, mieux vaut, pour des impératifs d'unité, un seul rédacteur. La forme sera décidée après élaboration d'un sommaire détaillé et sans doute un "premier jet" sur une période préalablement définie.

ASSEMBLEE GENERALE 94

Elle se tiendra:

Mercredi 7 décembre 1994 à 14 heures précises, à Guéret, Salle 2 à la maison des associations (Braconne, direction Sainte Peyre, route fléchée face hypermarché Continent)

A l'ordre du jour:

- Compte rendu d'activité.
- Compte rendu financier.
- Rapport moral.
- Programme 95. Perspectives de publication.
- Questions diverses.
- Communications (comme en 1993):
 - Mme Cerclier: "Le centre d'internement administratif d'Evaux".
 - Castille: "Mémoire et Histoire".
 - Michaud: "La gendarmerie et la Résistance".

Le Conseil d'Administration et le Bureau étant statutairement élus pour deux ans il n'y aura pas de vote, hors démission de dernière minute. Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour il est demandé à chacun d'être à l'heure.

EXPOSITIONS

RESISTANCE ET DEPORTATION A GUERET

Elle a occupé toute la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville et accueilli environ 2.000 personnes. Elle a rassemblé des documents provenant de multiples sources:

- La magnifique collection personnelle de J. Ladant: parachutes, containers, uniformes, armes, matériel de sabotage, journaux et affiches de l'époque, machine à imprimer tracts et faux tickets, etc..
- Les panneaux de l'exposition itinérante de l'ANACR.
- Les panneaux de la FNDIRP.
- Des armes et moyens radio prêtés par le Musée.
- Des panneaux consacrés à la Déportation, prêtés par l'Office des Anciens Combattants.

- Des panneaux réalisés par les Archives Départementales.
- Divers documents prêtés par notre association.
- Divers documents prêtés par des particuliers.
- Etc..

Cette réalisation montre qu'il existe en Creuse les éléments d'un véritable Musée de la Résistance et de la Déportation. Notre association pourra, le moment venu, ajouter de nombreux documents.

50ème ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MARC BLOCH - LE BOURG D'HEM

Très belle réalisation de la municipalité avec le concours de la famille. Curiosité de l'exposition: un carton avec des inscriptions en caractères cyrilliques ayant contenu des dossiers de Marc Bloch, récemment restitués à la famille par la Russie. Ces dossiers avaient été saisis par l'occupant, transportés en Allemagne, récupérés par les Soviétiques, emmenés et classés à Moscou.

Beaucoup de documents retraçant les origines et la vie du grand historien, des pièces aussi (matériels et outils anciens) illustrant ses travaux sur la vie rurale.

Un projet de rachat de la maison des Fougères est étudié par le Conseil Général. Elle pourrait devenir un centre d'études destiné à un public de spécialistes et d'étudiants de niveau supérieur.

A méditer, ce commentaire sur "L'étrange défaite" publié sous la signature de Ch. E. Perrin, dans le numéro d'avril-juin 1948 de la "Revue Historique" dont la lecture avait été vivement conseillée à Michaud et ses condisciples qui préparaient alors l'agrégation d'histoire en Sorbonne:

" ... il a porté un jugement sévère mais juste sur les hommes de sa génération qui, au lendemain de la guerre de 1914-1918, se désintéressèrent de la chose publique; il a dénoncé les erreurs de nos méthodes d'enseignement; il a stigmatisé les fautes des hommes politiques, les défaillances des classes dirigeantes, l'incompréhension des chefs de syndicats. ..."

CONFERENCES - COLLOQUES

En cette année du 50ème anniversaire de la Libération, la Résistance a suscité un grand intérêt. Les historiens les plus connus ont été mobilisés par les médias ou sollicités pour de multiples conférences. Nous avons tous en mémoire quelques bonnes émissions. En parallèle, les chercheurs ont poursuivi leurs travaux, exposé le fruit de leurs investigations dans des colloques ou séminaires, publié parfois. Nous sommes très attentifs à ce qui se fait, se dit, s'écrit, tant pour notre enrichissement personnel que pour comparer nos méthodes, nos sources, nos résultats.

La place manque dans le présent bulletin pour rendre compte de l'ensemble des colloques, séminaires, conférences, etc., auxquels nous avons assisté. Nous nous limitons donc à une brève présentation en réservant le compte rendu au prochain numéro.

Pierre LABORIE à l'Université de Limoges. Le conférencier, Professeur à l'Université de Toulouse, a traité de "l'opinion française sous Vichy", thème précédemment développé dans un livre qui fait autorité en la matière.

Yves DURAND à Guéret (à l'initiative de la municipalité). Rappelons qu'Yves Durand, Professeur Honoraire d'Université, est d'origine creusoise et qu'il revient périodiquement dans son village natal. Il y a quelques années, il avait traité de "La débâcle de mai-juin 40", conférence qui a fait l'objet d'une publication par la Commission Départementale pour l'Information Historique. Plus récemment, à l'initiative du Comité Creusois du Prix de la Résistance, il avait fait un remarquable exposé aux élèves de son ancien lycée.

De nombreux adhérents ont suivi sa conférence consacrée à la Libération de la France et tout spécialement de la Creuse. Nous nous bornerons donc à dire qu'il a brillamment traité un sujet difficile.

Colloque de RENNES. Il s'inscrit dans la série inaugurée l'an dernier à Toulouse sur le thème: "La Résistance et les Français". Il doit se prolonger à Bruxelles et l'an prochain à Besançon.

Dans le précédent bulletin nous avons longuement évoqué le colloque de Toulouse, les travaux des historiens universitaires, exposé les méthodes et moyens avec lesquels se construit l'histoire "savante". Nous avons aussi regretté que les résistants survivants se désintéressent trop souvent de ces travaux, préférant se réfugier dans le silence ou dérapant vers l'hagiographie, voire le nombrilisme. Nous avons souhaité et même tenté des rapprochements entre acteurs et historiens, tout spécialement entre les C.V.R. (dans le cadre de la Confédération Nationale) et l'Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP). Apparemment en vain. Au mieux quelques départements acceptent de ne pas ignorer les universitaires ou chercheurs de leur région. Castille est intervenu à nouveau au récent Congrès National de Lyon. Dans l'indifférence quasi-générale. Il semble même que la Creuse est le seul département ayant créé un Comité d'Histoire (devenu association), composé d'acteurs travaillant avec les méthodes, les moyens, la rigueur des historiens et associant des chercheurs de la génération suivante.

A Toulouse, il y avait quelques intervenants issus de la Résistance. A Rennes aucun, hors le témoignage d'un prêtre et la communication d'un Américain parachuté en France. Sans doute la grotesque "foire" qu'avait été à

Toulouse la demi-journée réservée aux résistants, n'incitait pas les universitaires de Rennes à donner la parole aux anciens acteurs. Il doit cependant bien rester quelques survivants capables de s'exprimer avec sérénité, voire compétence, de traduire le vécu qui échappe aux historiens, tout spécialement aux plus jeunes. La Résistance est à base de "pâte humaine", de larmes et de sang, de trouille et de courage, de doute et d'espérance. Une histoire trop intellectualisée, trop informatisée, trop déshumanisée, ne sera jamais l'exact reflet de la Résistance.

Colloque de CHATEAUROUX. D'abord un grand bravo aux organisateurs: l'ASPHARESD, l'antenne de l'Université d'Orléans et la ville. Bravo pour le "plateau" d'intervenants extérieurs et bravo aux jeunes chercheurs qui enseignent dans le département. Nous aimerions beaucoup que la Résistance suscite le même intérêt en Creuse.

Là encore, hélas, pas de communicant possédant le vécu de la Résistance, pourtant précoce et active dans l'Indre.

Colloque de PARIS. Thème: "Le rôle des maquis dans la Libération de la France". En fait, sujet limité aux grands maquis: Ain-Jura, Glières, Vercors, Mont Mouchet, Limousin (Cuingouin), Saint Marcel. D'excellents exposés par des "acteurs" maîtrisant bien leur sujet mais un débat quelque peu escamoté et confus malgré la présence d'historiens éminents: Azéma, Guillon et Laborie, hélas trop peu sollicités. Il y avait beaucoup à dire sur le rôle des "grands maquis" mais il aurait fallu plus de temps et surtout laisser les historiens conduire le débat.

CONSIDERATIONS SUR UNE SOURCE.

DIFFICULTES ET "PIEGES" DE LA RECHERCHE SUR LA RESISTANCE.

A Rennes, plusieurs "communicants" ont fait état de leurs recherches dans les dossiers des C.V.R., détenus par les Offices Départementaux des Anciens Combattants (accessibles aux historiens sur dérogation).

Il convient de s'interroger sur cette source (incontournable pour tous les chercheurs qui s'intéressent à la Résistance), sur les conditions de collecte des informations qu'elle apporte, sur leur fiabilité, sur les moyens de traitement, sur l'exploitation, l'analyse et l'interprétation, mais aussi sur la possibilité ou non de considérer les C.V.R. comme un "échantillon représentatif" de la Résistance dans le département étudié.

A Rennes comme à Toulouse, des "communicants" ont évoqué la définition du résistant. Elle semble devoir s'élargir car il y a d'évidence différents niveaux de Résistance. Il faudrait de même s'interroger sur la définition du "combattant": "Homme qui prend part à un combat, à une guerre" pour le Robert, "Homme, soldat qui prend part directement à un combat, à une guerre" pour le Larousse, le combat étant pour le Robert: "action de deux ou plusieurs adversaires armés, de deux armées qui se battent" et pour le Larousse: "Lutte armée ou non", ... "engagement militaire limité dans l'espace et le temps". Il semblerait donc logique, voire nécessaire de distinguer les résistants "combattants" et "non-combattants".

L'"Historique des unités combattantes de la Résistance" est un document réalisé très officiellement après la Libération dans chaque département. Il n'a été évoqué ni à Toulouse, ni à Rennes. Peut-être parce que sa crédibilité appelle en général beaucoup de réserves. Pour la Creuse le total des effectifs "déclarés" atteint 9.767 et celui des effectifs "homologués" 7.933. Le nombre de ces "combattants" est manifestement exagéré. Chaque formation a d'évidence gonflé ses effectifs à des fins diverses: prestige des chefs, galons parfois attribués en fonction des effectifs, etc., en intégrant les volontaires d'août, parfois de septembre.

Si l'on admet que chaque combattant "déclaré" ou "homologué" devait disposer d'au moins une arme, il aurait fallu un nombre de parachutages sans rapport avec la réalité. On connaît par ailleurs, avec une relative précision, la date, le lieu et l'importance des effectifs engagés dans les actions offensives ou défensives. Nombre de "combattants déclarés", voire "homologués" n'ont vu de soldats allemands qu'au cinéma.

On constate aussi que dans ce foisonnement de compagnies et de bataillons ne figurent pas certaines unités qui pourtant ont été très présentes dans les combats offensifs: sabotages, prise de Guéret le 7 juin, embuscades, etc. ou défensifs: groupement Jesser notamment. L'ordre de bataille établi et signé par le chef des F.F.I., document de base pour l'élaboration de l'historique, a été pour une large part "escamoté" et demeure introuvable dans les archives militaires. Curieux "tripatouillage" d'après Libération ! Propre à la Creuse ???

Pour un total d'effectifs "homologués" de 7.933 il n'y a dans le département qu'environ 900 Combattants Volontaires de la Résistance (C.V.R.). Si l'on évalue les effectifs armés et encadrés, c'est à dire opérationnels au 6 mars 44 on est plus près de 150 que de 200, toutes formations confondues, et au 6 juin les effectifs opérationnels atteignent difficilement 400 (8.299 déclarés au 1er juin !). 6 mars c'est la date limite pour l'attribution de la carte de C.V.R., 6 juin pour l'attribution de la carte chamois de Combattant au titre de la Résistance (Art. 137). Il n'y aurait donc, en Creuse, qu'environ un combattant au sens militaire du terme, pour 5 ou 6 C.V.R., étant de surcroît précisé que les maquis armés au 6 mars comprenaient un nombre significatif d'étrangers ou "réfugiés" qui ont ensuite quitté la Creuse et ne figurent pas dans le fichier C.V.R. du département.

La situation est-elle sensiblement différente là où ont été saisies les statistiques présentées à Rennes ? Le contrôle est relativement facile à faire si l'on connaît la date et l'importance des parachutages d'armes, et si l'on peut apprécier les effectifs engagés dans les opérations. Il y a d'évidence ambiguïté sur le terme "combattant", ce qui n'altère pas nécessairement les mérites de celles et ceux qui ont obtenu la carte de

C.V.R. sans s'être jamais servi d'une arme, tout spécialement de ceux qui ont assuré la logistique et la sécurité des combattants. Peut-être faut-il cependant s'interroger sur les "actes qualifiés de résistance à l'ennemi" tels que précisés sur les imprimés prévus pour les attestations. L'éventail est très large. Combien, parmi ceux qui répondent à ces critères ont postulé pour une carte et combien ont considéré qu'ils avaient seulement fait ce que commandait leur conscience, sans revendiquer une quelconque reconnaissance de leurs mérites ? En parallèle, combien ont confondu les paroles, les conseils, les intentions, avec les actes et cependant obtenu un titre de CVR ?

La carte de Combattant Volontaire de la Résistance résulte d'une loi du 23 mars 1949 et d'un décret d'application du 21 mars 1950. Elle peut toujours être sollicitée mais il y a eu deux périodes de forclusion: une première, levée en 1975 et une seconde, levée en 1989. Les principales associations regroupant des C.V.R., sauf une, sont depuis un certain temps favorables à une forclusion définitive mais force est de constater qu'il reste encore quelques "négligents" aux mérites incontestables.

Les candidatures sont étudiées par une commission départementale présidée par le Préfet (ou son délégué) assisté par le Délégué Militaire Départemental, le Trésorier Payeur Général, le Directeur de l'Office des Anciens Combattants dont les services assurent le secrétariat et six membres représentant la Résistance: 2 au titre des FFI, 2 au titre des FPC, 2 au titre de la RIP. (On notera qu'en Creuse les FPC étaient très peu nombreux et sont donc sur-représentés). A l'origine, il semble que les commissions ont fait preuve de beaucoup de "souplesse", la qualité ou les titres des attestataires garantissant les mérites de postulants présentés comme "résistant de la première heure" ou "résistant dès 40". Les contrôles sont devenus progressivement plus stricts; les attestataires doivent être titulaires de la carte de CVR et l'un au moins de services homologués par l'autorité militaire, les attestations circonstanciées et concordantes, etc..

Le CAPFI ou Certificat d'Appartenance aux FFI, délivré par l'autorité militaire, est, pour les candidats, une pièce essentielle. Elle permet de dater l'origine des activités "militaires". Hélas bien peu de résistants pouvant prétendre au titre de CVR le possèdent car souvent négligé après la Libération. Certains chefs d'unité l'ont délivré ou fait délivrer à leurs subordonnés, d'autres pas. C'est particulièrement fréquent en Creuse car nombre de responsables ont quitté le département après la Libération. Il faut aussi s'interroger sur la signification des CAPFI: tel CVR n'en possède pas moins de trois avec des dates et des affections différentes, tel autre se trouve doté d'un CAPFI "pessimiste", ses activités reconnues et indiscutables étant nettement antérieures à celles mentionnées par l'autorité militaire.

Les membres des commissions d'attribution des cartes sont, en principe, tenus à l'objectivité et au devoir de réserve mais il n'est pas interdit de penser que chacun est porté à défendre prioritairement les siens, c'est à dire ceux de sa formation. Il faudrait aussi que tous les membres aient une connaissance précise de tout ce qui s'est passé dans le département, ce qui n'est pas évident car la Résistance était par nature secrète.

Les "Combattants au titre de la Résistance" titulaires de la carte "chamois" délivrée au titre de l'article 137" doivent avoir 90 jours en unité combattante à compter du 6 juin 44. La distinction avec les CVR est parfois subtile car nombre de jeunes, volontaires pour le maquis et rendant souvent des services, ne pouvaient pas être incorporés faute de moyens, c'est à dire d'argent pour les nourrir, d'armes et de cadres. On prenait en priorité ceux qui étaient en danger, et ceux qui n'avaient pas de planque sure.

Certains historiens ont travaillé sur le seul fichier CVR, d'autres sur les deux. D'une manière générale, ils se sont surtout intéressés à la catégorie socio-professionnelle en vue d'un rapprochement avec la structure de la population issue des recensements de 36 ou 46, l'objectif étant d'établir une sociologie de la Résistance. Citons notamment Jacqueline Sainclivier, initiatrice de ce type de recherches et auteur d'un remarquable ouvrage sur la Résistance en Ile et Vilaine.

Dans le cas de la Creuse, et sans doute d'autres départements, il convient de s'interroger sur la représentativité de ce ou ces fichiers. Pour plusieurs raisons:

1 - Nombre de dossiers ne font pas mention de la profession, ce qui signifie que la demande a été faite par simple courrier ou que le formulaire prévu à cet effet n'a pas été correctement rempli. On peut évidemment neutraliser ces dossiers mais l'échantillon s'en trouve réduit d'autant.

2 - La profession indiquée est en principe celle exercée à la date de la demande, c'est à dire postérieurement à 1950, souvent beaucoup plus tard et non celle exercée au moment de la Résistance. Problème important parce que beaucoup de CVR étaient à l'époque très jeunes et ont par la suite changé d'activité professionnelle. A titre d'exemple, si l'on considère les 6 membres CVR du noyau actif de notre association (inclus ceux qui sont décédés), on trouve en 44: 2 fonctionnaires, 2 employés administratifs dans des fonctions d'opportunité et 2 étudiants. En 1950 les professions sont les suivantes: 1 fonctionnaire d'origine, 1 ex-fonctionnaire devenu cadre civil, 1 officier, 1 employé (hors sa branche initiale) et 2 professeurs (les ex-étudiants). Si on s'intéresse aux origines sociales on s'aperçoit que 5 sur 6 sont fils de paysan, ce qui est parfaitement logique dans un département alors à 80 % rural. Si on considère telle unité dont l'effectif est relativement facile à cerner au 6 mars 1944, on constate que certains paysans "de circonstance" ont abandonné le travail de la terre, que tel employé est devenu fonctionnaire, que tel ouvrier est devenu militaire et tel autre artisan, que tel spécialiste est devenu paysan par la grâce d'une jeune creusoise, que tel étudiant est engagé dans une brillante carrière administrative, etc..

3 - La Creuse, qui n'a guère connu la faim, qui de par sa topographie est devenue terre de maquis, a accueilli nombre d'étrangers de diverses nationalités et nombre de réfugiés de diverses régions. Ils constituaient au 6 mars 44 une part importante des effectifs des maquis. Beaucoup ont quitté le département et fait leur demande de carte dans leur département de résidence. Ils ne figurent donc pas dans les fichiers de la Creuse.

4 - La Creuse est terre d'émigration. Nombre de jeunes creusois résistants dans leur département d'origine sont partis après la Libération vers la région parisienne ou vers d'autres pôles d'activité économique. Ils étaient souvent d'origine paysanne et sont devenus ouvriers, employés, fonctionnaires, commerçants, professions libérales, etc., et ne figurent pas dans les fichiers de la Creuse.

Difficile, dans ces conditions, de considérer les dits fichiers comme représentatifs de la Résistance dans le département ni même de la Résistance des Creusois de souche. Peut-être y a-t-il plus de stabilité professionnelle chez les C.V.R. "non combattants" au sens militaire du terme, souvent plus âgés et plus stables mais la période qui a suivi la Libération a vu de profondes mutations.

Pour nous comme pour tous les chercheurs les fichiers (dossiers) des CVR et "Combattants au titre de la Résistance" sont des sources incontournables mais qui doivent être traités avec beaucoup de prudence, voire d'humilité. Nous ne les considérons pas comme "échantillons représentatifs" au sens strict du terme mais seulement comme "échantillons indicatifs" pour tout ce qui touche à la sociologie. Même circonspection pour le secteur géographique d'activité, d'une part parce qu'il y a eu des "mutations" dans le temps, et surtout parce que la densité dans tel secteur peut être fonction la volonté d'un responsable de faire homologuer les services de ceux qui furent à ses côtés, alors que dans un secteur proche, d'évidence tout aussi résistant, la densité sera moindre car le chef du secteur n'a délivré qu'un minimum d'attestations.

Il y aurait beaucoup d'autres considérations à développer notamment sur les flux de demandes dans le temps (incidence sur les professions) et les motivations correspondantes, sur le manque de précisions des attestations, sur les faits et les dates, sur les grades attribués, sur les EVDC (Engagements Volontaires pour la Durée de la Guerre) ... et sur ceux qui n'ont rien sollicité "parce qu'ils n'ont pas été résistants pour un bout de carton", etc.,

Les moyens de collecte et de traitement des informations recueillies dans ces fichiers doivent aussi être évoqués: un logiciel spécialisé dans le traitement d'enquêtes offre plus de possibilités qu'un tableur.

Enfin, le "quantitatif" n'est qu'un aspect de la recherche. Il ne saurait être considéré comme seul critère d'appréciation pour une "population" aussi hétérogène que les C.V.R.. Le "qualitatif", les motivations, les objectifs, les comportements, le vécu, le contexte, les drames qui ont affecté les uns ou les autres, en un mot l'humain, constituent un éclairage que ne peuvent pas ignorer les historiens.

Dans notre prochain bulletin nous évoquerons une autre source: les archives de la gendarmerie. D'une manière générale les chercheurs se sont satisfaits de ce qu'ils ont trouvé dans les archives départementales où les documents sont dispersés dans de multiples cotes. Nous sommes les seuls à avoir travaillé aux archives centralisées au Blanc: Michaud y a consacré 5 ans à raison d'une ou deux semaines par mois. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité car les archives de certaines brigades sont un peu "pauvres" mais, pour un département rural comme la Creuse où la gendarmerie était à l'époque très intégrée au sein de la population, c'est une source de première importance.

BIBLIOGRAPHIE

La commémoration du cinquantième du débarquement et de la Libération de la plus grande partie du territoire français a suscité la publication de nombreux ouvrages consacrés aux débarquements de Normandie et de Provence mais aussi à la libération de Paris et aux grands chefs: de Gaulle, Leclerc, de Lattre, etc.,

Ci-après, une liste de titres consacrés plus spécialement à la Résistance intérieure qui sont venus compléter la bibliothèque dans laquelle puise l'association. La place manque pour une présentation, même succincte.

- L'affaire Guingouin. M. Trautmann
- Capitaine Philippe (J. Chapou) G. Cazal
- Le camp de Douadic. J. Blanchard
- Le crime de guerre de Verrières St Sauvant. J. Blanchard
- Le Cantal de 39 à 45. E. Martres
- La Bretagne dans la guerre. J. Sainclivier
- La Résistance en Ile et Vilaine. J. Sainclivier
- Glières. M. Germain
- Jean Moulin et la Résistance. I.H.T.P.: Azéma, Bédarida, Frank
- Les Camps du S.O. de la France. M.L. Cohen et E. Halo
- Les conversations secrètes des Français sous l'occupation. A. Lefébure
- L'épuration dans l'administration française. F. Rouquet

COTISATION

Comme chaque année à pareille époque le trésorier se rappelle à votre bon souvenir. Ci-joint bulletin pour le renouvellement de votre adhésion.

LA LIBERATION DE GUERET LE 7 JUIN 1944

Ci-après, dans son intégralité, l'allocution prononcée par Michaud, devant l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la commémoration du cinquantenaire. Des renvois précisent ou complètent certains points, tout spécialement les conditions dans lesquelles fut décidée l'attaque de la garnison allemande, sa justification dans le contexte militaire et la stratégie alliée.

Juin 1949 - Juin 1944. Que d'événements survenus et de chemin parcouru au cours de ces quatre années de tyrannie, de souffrances et de deuils !

Comme l'avait prévu le Général de Gaulle dans ses appels des 18 et 22 juin 1940, la guerre est devenue dès 1941 mondiale et la force mécanique dont il attendait la victoire se trouve maintenant entre les mains des alliés anglais, russes et américains.

A l'est, l'Armée Rouge refoule méthodiquement l'ennemi hors du territoire qui s'appelait alors l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (U.R.S.S.). Au cours de terribles batailles notamment à Stalingrad et à Kursk en 1943, elle a, selon l'expression de Winston Churchill, "cassé les ressorts" de l'armée allemande. En retenant devant elle le gros des forces hitlériennes, (1) elle va contribuer au succès du débarquement.

Sur le front de la Méditerranée, le 4 juin, les troupes alliées font leur entrée dans Rome et parmi elles figurent les 4 divisions françaises du Général Juin qui ont pris une part déterminante dans les combats qui ont ouvert la route de la capitale italienne. Depuis l'automne, la Corse est libérée. Dans le Pacifique l'initiative est aux Américains.

Et voici que le 6 juin commence sur la côte normande le débarquement tant attendu des forces américaines, britanniques, canadiennes, avec la participation de commandos, de navires et d'aviateurs français, norvégiens, polonais, belges, hollandais.

Sur le sol de France, malgré d'innombrables difficultés, les mouvements de Résistance ont constitué une armée clandestine, une armée de volontaires, une armée structurée. Ses différentes composantes (Armée Secrète, Corps Francs de la Libération, Francs Tireurs et Partisans, pour la Creuse) constituent les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) sous l'autorité du Général Koenig qui les dirige depuis l'Angleterre. L'ancienne zone libre a été divisée en 6 régions. La région 5 comprend la Creuse, la Corrèze, la Haute-Vienne, l'Indre, une partie du Cher, de l'Indre et Loire, de la Vienne et de la Dordogne. A sa tête un Chef Régional des F.F.I.: Rivier (Rousselier), dans chaque département un Chef Départemental. Pour la Creuse, le commandant François (Fossey). Dans chaque région un Délégué Militaire Régional (D.M.R.) représente le Général de Gaulle et assure la transmission de l'état-major de Londres. Le D.M.R. Ellipse a été parachuté fin janvier 1944.

Les formations des F.F.I. sont armées par des parachutages. Ceux-ci s'effectuent sous la responsabilité du Centre des Opérations de Parachutages et Atterrissages (C.O.P.A.), pour la Creuse: Gérard (2).

Aux F.F.I. sont assignées des missions précises définies par des "Plans". Plan Vert: sabotage des voies ferrées, Plan Tortue: sabotage des routes et des ponts d'intérêt stratégique, Plan Violet: sabotage des câbles téléphoniques, Plan Bleu: sabotage des lignes électriques et enfin Plan Guérilla. Chaque région militaire a ses messages propres correspondant aux différents Plans.

Le 5 juin au soir, le haut commandement allié fait diffuser par la B.B.C. tous les messages, déclenchant ainsi tous les plans sur tout le territoire français, alors que le débarquement va s'opérer en Normandie. Cette décision s'explique par 3 raisons: il s'agit d'entraver au maximum et d'un seul coup l'ensemble des transports ennemis, de montrer à l'occupant qu'il n'est plus en sécurité en aucun point du territoire et l'obliger ainsi à laisser des troupes un peu partout en France, de le laisser enfin, jusqu'au dernier moment, dans l'ignorance du lieu de débarquement. On sait qu'en présence de cette généralisation des sabotages les Allemands ont cru que le débarquement allié en Normandie n'était qu'une diversion.

Exécutant les ordres donnés, dans la nuit du 5 au 6 juin, un groupe de spécialistes formés à cet effet par un officier instructeur parachuté, effectue en Creuse les premiers sabotages prescrits. Le 6 au matin un groupe de la 1ère Cie C.F.L. tue un allemand et en blesse mortellement un autre dans une embuscade près de Saint Dizier Leyrenne.

A 17 h 30, sur les ondes de la B.B.C., le général de Gaulle déclare: "Pour les fils de France, où qu'ils soient, quels qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent. Il s'agit de détruire l'ennemi, l'ennemi qui écrase et souille la Patrie". C'est après la diffusion de ce message que fut prise la décision d'attaquer la garnison de Guéret le lendemain (3). Cette garnison comprenait l'Etat-Major de liaison logé à l'Hôtel Saint François, la Feldgendarmerie occupant l'Hôtel Auclair, les francs-gardes de la milice retranchés dans la maison des Francs-Maçons.

Justifié par un rapport de force favorable au maquis, l'opération avait aussi pour but de faire prendre position en faveur de la Résistance à l'Ecole de la Garde cantonnée à la caserne des Augustines. Le 6 juin à 21 heures, le commandant François s'est présenté à la caserne pour demander au Colonel Favier commandant l'Ecole de rallier la Résistance mais celui-ci refuse.

Le 7 juin, dès 3 h 30, la ville est isolée, les centraux des P.T.T. sont occupés à 4 heures. L'arrivée des formations armées était prévue pour 5 heures mais certaines furent retardées par des problèmes de gazogènes. L'attaque de tous les objectifs fut simultanée. Faute d'armes lourdes, après plusieurs heures de combat on eut recours à l'incendie de l'Hôtel Saint François pour obtenir la reddition de l'Etat-Major de liaison. On lui

accorda les honneurs militaires. Cette reddition entraîna celle de la Felfendarmerie. Un peu plus tard, la milice se rendait à son tour. Les blessés furent conduits à l'Hôpital.

L'Ecole de la Garde, dans sa majorité, avait rejoint la Résistance et participé à l'action. Le lendemain elle joue un rôle déterminant pour repousser une contre-attaque allemande venue de Montluçon. Mais le 9 l'ennemi revient en force et il faut évacuer Guéret. Contrairement à ce qui se passa dans d'autres villes les Allemands n'effectuèrent pas de représailles sanglantes sur la population guérétoise. Sans méconnaître les efforts du maire Arfeuillère, le rôle décisif pour les éviter revient aux blessés allemands soignés à l'Hôpital qui, outre les soins dont ils avaient fait l'objet firent valoir les honneurs militaires rendus aux assiégés.

Ont donné leur vie dans ces combats des 7 et 8 juin 1944: Jacques Leseur, Jacques Becker (Luxembourgeois) et Georges Quellie de la Cie Louis, Paul Jacquet de la Cie Chaumeil, Jean Carrard (Lt Armand), Wolf Glicenstein et Maurice Jacobovitch des F.T.P., les gardes Pierre Gamus et Jean Chapon. Le 9 juin le pompier Maurice Lebon est abattu par les Allemands qui l'ont pris pour un F.F.I., bien qu'il fût revêtu de son uniforme.

Telle fut cette première et très courte libération de Guéret. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie du haut commandement allié et elle fut, on peut le dire avec le recul du temps et par comparaison avec ce qui s'est passé dans d'autres villes, exemplaire. En obligeant, avec leurs milliers de camarades de la France entière, les allemands à conserver des troupes à l'intérieur du pays et en ralentissant leur marche vers le front de Normandie dans la période cruciale des premiers jours, les F.F.I. creusois et l'Ecole de la Garde ont apporté leur contribution à la réussite du débarquement et, pour nous les survivants, c'est là notre fierté.

1 - Les Allemands disposent à l'ouest d'une soixantaine de divisions contre environ deux cents à l'Est.

2 - Il y eut aussi des armes parachutées par les services britanniques.

3 - On a beaucoup épilogué sur l'opportunité de cette décision. Précisons:

- 31 - Elle ne fut prise qu'après le discours du Général de Gaulle le 6 au soir.

- 32 - François en fut l'initiateur mais elle fut discutée et approuvée.

- 33 - Il n'est pas pensable que l'opportunité n'ait pas été au préalable envisagée avec le D.M.R. et les responsables régionaux, sans doute de longue date et plus précisément dans les jours précédents où ils étaient en Creuse. Il est vraisemblable qu'il avait carte blanche en fonction des circonstances.

- 34 - L'une des préoccupations de François était l'attitude de l'Ecole de la Garde. Des contacts existaient depuis février (à l'initiative de Castaing) mais ne concernaient que quelques officiers. Il fallait d'évidence créer le prétexte et les conditions du ralliement. L'attaque de Guéret était certainement l'argument le plus convaincant. Ce n'est pas par hasard que François se rendit le 6 au soir à la caserne des Augustines et que sa première préoccupation, le 7 au matin, fut d'obtenir le ralliement de l'Ecole. L'histoire précisera le moment venu ce qu'était l'état d'esprit au sein de l'Ecole et les conditions dans lesquelles s'effectua le passage à la Résistance.

- 35 - La première solution envisagée pour l'attaque de la garnison allemande fut l'attaque par commandos: "les prendre au lit" après neutralisation des sentinelles. Relativement facile à l'Hôtel Auclair car les lieux étaient parfaitement connus et la disposition des chambres favorable. Beaucoup plus délicate à l'Hôtel Saint François, immeuble ancien, beaucoup moins bien connu, avec nombre de couloirs et d'escaliers. Il y avait au P.C. un certain nombre de combattants formés aux techniques de commandos et il était prévu de demander du renfort à Louis Herry et Roger Biton. Cette tactique fut finalement écartée par François avec pour argument: "connaissant mal les lieux vous risquez de vous tirer les uns sur les autres" La seule solution possible était donc l'attaque frontale, malgré le manque d'armes adaptées.

- 36 - L'opération ne fut pas improvisée. Elle avait été précédée le 6 au matin par une reconnaissance des dispositions prises par les Allemands après l'annonce du débarquement et par des contacts avec les résistants de Guéret. Le principe de l'isolement de la ville: coupures de toutes les lignes téléphoniques et occupation des centraux avait été étudié avec les résistants des P.T.T.. Des copies (calques) du plan de la ville avec mention des objectifs avaient été réalisées à l'intention des chefs d'unité ne connaissant pas Guéret. Un minutage précis de la 1ère phase avait été arrêté; il fut parfois contrarié par les caprices de certains gazos.

- 37 - La participation des F.T.P. fut acquise dans l'enthousiasme.

- 28 - La mise en place des unités face aux objectifs assignés s'effectua correctement, malgré les incidents de parcours.

4 - Les faits sont bien établis par des documents d'époque. (Nous avons réagi, il y a quelques années, contre la version Amoureux attribuant tous les mérites au maire).

Il est souvent fait un rapprochement entre la libération de Guéret le 7 et l'attaque le même jour de Tulle par les F.T.P. de Corrèze. En fait il existe des différences fondamentales:

- 41 - Garnison importante à Tulle (de l'ordre de 350-400), relativement faible à Guéret (de l'ordre de 50).

- 42 - FTP seulement à Tulle. CFL + AS + F.T.P. + Ecole de la Garde à Guéret.

- 43 - Rapports de force très différents: de l'ordre de 1,5 à 2 pour 1 à Tulle. De l'ordre de 6 pour 1 à Guéret, beaucoup plus après le ralliement de l'Ecole de la Garde.

- 44 - Garnison totalement isolée (sans possibilité de communication avec l'extérieur) à Guéret, partielle à Tulle: les lignes aériennes avaient bien été coupées mais pas le câble souterrain.

- 45 - Combat terminé le 7 vers 13 heures à Guéret. Non terminé à Tulle le 8 au soir.

- 46 - Reddition avec honneurs militaires à Guéret. Pas de reddition complète à Tulle.

Des assertions polémiques visent à considérer comme conséquences de la libération de Guéret le 7 juin, les événements douloureux qui se déroulèrent les 8 - 9 et 11 juin. Il s'agit, une fois encore, d'essayer de discréditer François à partir d'une méconnaissance et d'une altération des faits.

CINQUANTENAIRE DU MASSACRE DE COMBEAUVERT

Ci-après, le texte intégral de l'allocution prononcée par Castille devant le monument, à l'issue du Rallye de la Résistance. Elle fait le point, EN L'ETAT DES CONNAISSANCES, des circonstances dans lesquelles eut lieu le drame et le situe dans le contexte des opérations militaires qui se déroulèrent au moment du débarquement.

L'essentiel des faits est aujourd'hui connu et la vérité -hors la réalité des victimes- est très éloignée de ce qui a été dit et écrit depuis 50 ans. Des renvois ont été introduits afin de préciser ou compléter le texte.

Il y aura 50 ans jeudi prochain 9 juin 1994, la terre creusoise recueillait en ce lieu le sang de 31 jeunes martyrs victimes de l'effroyable barbarie des S.S. de la division Das Reich.

Depuis l'édification de ce monument, chaque année, une voix rappelle à l'assistance recueillie ce que l'on sait ou croit savoir du massacre et de son horreur. 50 ans après le drame, le moment semble venu de dépasser les visions fragmentaires et de situer Combeauvert dans son contexte, de faire appel à l'histoire pour éclairer nos appréciations. Avec l'humilité qu'impose la recherche et, chaque fois que nécessaire, le recours au conditionnel.

Il y aura tout à l'heure 50 ans, le 5 juin au soir, très précisément à 21 h 15, la B.B.C. diffusait à l'intention des responsables de la Résistance intérieure, sous forme de "messages personnels", les phrases annonçant le débarquement allié et ordonnant la mise en oeuvre des "PLANS" (1). C'était l'ultime épisode du complexe système d'information et d'alerte qui, tout au long du mois de mai, en clair pour les populations civiles, en code pour les résistants, avait laissé présager l'imminence du débarquement.

L'état-major allemand n'en connaissait ni la date exacte ni le lieu mais son dispositif avait été minutieusement préparé. L'O.B.W., Haut Commandement à l'Ouest, sous l'autorité du Maréchal Von Rundstedt, disposait en France d'une soixantaine de divisions dont 17 qui constituaient le groupe d'armées G, au sud d'une ligne Nantes-Genève. Parmi ces 17 divisions, 4 blindées dont la 2ème Panzer S.S. Das Reich, stationnée au Nord de Toulouse (2).

En parallèle, le M.B.F. Commandement Territorial en France occupée, sous l'autorité du général Von Stulpnagel, était en charge de l'administration militaire. Il dépendait directement du commandement des forces armées, en fait de Hitler. L'ex-zone libre était partagée en 4 secteurs relevant chacun d'un E.M.P. ou état-major principal (3). La Creuse dépendait de celui de Clermont qui couvrait 9 départements, pour l'essentiel le Limousin et l'Auvergne, les régions 5 et 6 pour la Résistance. Son chef, le général Von Brodowski, disposait de troupes dites de sécurité et de police soit environ 7.000 hommes.

Les autorités allemandes étaient relativement bien informées de l'organisation et de l'implantation des forces de la Résistance mais semblent en avoir, jusqu'à la veille du débarquement, sous-estimé les capacités offensives.

En Auvergne, les rassemblements importants du Mont Mouchet et des Gorges de la Truyère sont déjà très avancés le 6 juin. Dans le Cher sud, Saint Amand Montrond est libéré le 6. En Corrèze, Tulle est attaqué le 7 et la garnison d'Ussel négocie sa reddition le 8. En Creuse, Guéret est attaqué et libéré le 7 par les F.F.I. rejoints par l'Ecole de la Garde alors stationnée à la Caserne des Augustines, aujourd'hui cité administrative. Les honneurs militaires sont accordés, les prisonniers correctement traités et les blessés soignés à l'hôpital. Ce comportement humain évitera un peu plus tard à la ville de subir des représailles (4).

L'état-major allemand a été manifestement surpris par l'ampleur et la forme des initiatives de la Résistance. Sa réaction est immédiate et brutale. L'ordre de "pacification du Cantal et des territoires limitrophes" est lancé dès le 6 avec l'appui de renforts précédemment demandés, dont le R.1000 et le A.A. 1.000 alors positionnés au sud de Paris. Dès le 7 au soir (5), le Haut Commandement à l'Ouest donne des directives dont voici les principaux passages:

*"Les rapports qui parviennent sur l'armée secrète et sur les actes de terrorisme dans cette région montrent que l'action des maquis prend des proportions considérables.
... Le 66ème corps de réserve, la 189ème division de réserve, la 2ème S.S. Panzer Division doivent être engagés avec toutes leurs unités.
... Le résultat de ces opérations est d'une énorme importance pour la suite des opérations à l'ouest.
... Il faut, par des exemples, frapper durablement l'esprit des populations.
... Le moment que nous traversons est critique. Pour éviter tous dangers qui risqueraient de frapper les unités combattantes dans le dos, il est indispensable d'agir avec dureté et sans aucun ménagement".
... et enfin:
... "L'O.K.W. rappelle et souligne les instructions au sujet des membres de la Résistance française: ceux-ci doivent être considérés et traités comme francs-tireurs". (Fin de citation).*

Au lendemain du débarquement, durant la période la plus cruciale, l'Etat-Major allemand n'a certainement pas distrait à la légère de tels moyens pour affronter les "terroristes" et détruire les "bandes". Les raisons avancées par les historiens sont multiples: surestimation, très temporaire comme le montrent les décisions des jours suivants, des capacités offensives des F.F.I., crainte d'opérations aéroportées (le "plan C" qui ne fut jamais mis en oeuvre), sauvegarde impérieuse des moyens de communication, etc..

C'est le 3ème bataillon du 4ème régiment "Der Führer" de la Das Reich qui va opérer en Creuse le 9. Il est aux ordres du Sturmabführer Kampf et comprend 4 compagnies: 9ème, 10ème, 11ème et 12ème. Selon certaines sources il serait arrivé dans la nuit à Limoges avec l'avant-garde de la division, selon d'autres il aurait quitté la RN 20 avant Limoges, vers Pierre Buffière, en direction de Saint Léonard. Le simple examen de la chronologie et des axes de déplacement permet d'affirmer que la Das Reich n'est pas intervenue le 8 à La Souterraine ni le 9 à Abusson (6).

L'objectif du Bataillon de Kampf est Guéret où il doit appuyer le 163ème bataillon du 15ème régiment de la 189ème division. Son ordre de marche est précis (7). A son entrée en Creuse il se sépare en deux groupes: la 9ème compagnie et l'échelon de commandement passent par Bourgneuf tandis que les trois autres compagnies gagnent leur objectif par Chatelus le Marcheix et Bénévent, la 11ème montant jusqu'à Grand Bourg et la 12ème jusqu'à Saint Vaury (8). Guéret doit être investi par tous ses axes de pénétration: 3 par la Das Reich, les autres par le 163ème bataillon venant de Montluçon.

C'est donc la 9ème compagnie qui porte la responsabilité du massacre de Combeauvert. Sur les faits eux-mêmes il reste quelques zones d'ombre (9). Les rares témoignages pouvant être pris en compte ne sont pas toujours concordants et l'on a longtemps négligé les sources allemandes, précises et vraisemblables sur certains points, apparemment moins crédibles sur d'autres (9). Ce qui par contre est bien établi c'est l'horreur du massacre lequel, toutes proportions gardées, s'identifie au drame de Tulle: 99 pendus et 150 déportés et à la tragédie d'Oradour sur Glane: 642 victimes, hommes, femmes et enfants.

Pourquoi Combeauvert ? Pourquoi les parcours de deux groupes de jeunes se voulant soldats de la Liberté ont-ils croisé en ce lieu une unité de la Das Reich ?

On peut épiloguer sur l'enthousiasme un peu imprudent de ceux venant de Vallières qui ont semble-t-il abordé sans précautions le carrefour ... mais un peu plus tôt ou un peu plus tard, ils seraient passés sans encombre. On peut s'interroger sur l'opportunité, pour le groupe plus aguerri parti de Guéret, d'emprunter la nationale venant de Limoges mais là encore, un peu plus tôt il serait passé sans problème comme étaient passés les 300 F.F.I. du Cher, eux aussi quelque peu inconsciemment dirigés sur ce même axe qu'ils avaient quitté un peu plus loin, en direction de Bosmoreau (10). La destinée des uns et des autres a sans doute évité un carnage plus effroyable encore.

Destinée ? Fatalité ? ces mots ne suffisent pas, même 50 ans après, à soulager la douleur des familles. Ils n'excusent pas la barbarie des S.S. de la division Das Reich et n'altèrent pas la responsabilité des chefs militaires qui leur avaient ordonné: "par des exemples, de frapper durablement l'esprit de la population", de "considérer et traiter les membres de la Résistance française comme des francs-tireurs".

L'histoire retiendra que Combeauvert se situe dans le contexte général des combats qui suivirent le débarquement et que le sacrifice des victimes s'inscrit dans le grand élan de la jeunesse de France pour libérer le sol de la Patrie.

La Résistance n'a pas arrêté la division blindée S.S. Das Reich comme on l'a parfois annoncé mais elle a contribué à retarder sa marche vers le front du débarquement. Les initiatives conjointes des F.F.I. d'Auvergne et du Limousin ont fait que 5.000 hommes appelés en renfort, la 189ème division et surtout la 2ème D.B. S.S. ont été, au moment le plus difficile de la bataille, détournés de leurs objectifs (11).

Retarder et perturber le mouvements de l'ennemi dans la phase cruciale du combat était une des missions des F.F.I., toutes régions et toutes formations confondues, ce qui a permis à Eisenhower, commandant suprême allié, d'évaluer leur concours au moment du débarquement (12) à l'équivalent de 15 divisions et au Général Marshall, chef d'état-major des armées américaines, d'écrire: "La résistance française a dépassé toutes nos prévisions. C'est elle qui en retardant l'arrivée des renforts allemands et en empêchant le regroupement des divisions ennemies à l'intérieur a assuré le succès de nos débarquements". (Fin de citation).

La Résistance Creusoise, pour sa modeste part, a assumé la tâche qui lui était impartie. Les morts de Combeauvert comme les autres morts de la Creuse tombés au lendemain du débarquement, ceux des régions 5 et 6 comme ceux de toutes les autres régions de France ont donné leur vie pour la même cause que les 10.000 morts alliés du 6 juin et ceux des jours suivants, pour l'anéantissement du nazisme, la Liberté, la Démocratie et les Droits de l'Homme.

- 1 - Pour la R.5 dont faisait partie la Creuse les 5 messages mettaient en oeuvre les PLANS: Vert (voies ferrées), Bleu (lignes électriques), Violet (câbles téléphoniques), Tortue (routes et ponts) et Guérilla.
- 2 - Plus précisément dans les environs de Montauban.
- 3 - Lyon, Clermont, Avignon, Toulouse.
- 4 - Voir "Libération de Guéret".
- 5 - Vraisemblablement dans la nuit su 7 au 8.
- 6 - Contrairement à ce qui a été écrit.
- 7 - Il fait mention des numéros de routes (de l'époque).
- 8 - Passage sur ces deux axes confirmés.
- 9 - Pour l'essentiel levées à ce jour. Confirmation des sources allemandes.
- 10 - Comme souvent, c'est la chronologie précise des faits qui permet de reconstituer les événements.
- 11 - Il est nécessaire de dépasser les visions fragmentaires ou partielles pour apprécier la portée des décisions prises et leur incidence dans le déroulement de la bataille pour le débarquement.
- 12 - On cite souvent "l'équivalent de 15 divisions" mais on oublie la plupart du temps de préciser "au moment du débarquement". C'est bien, comme le précise le général Marshall "dans cette période cruciale" que la Résistance joue son rôle essentiel.

COMMEMORATION DES CRIMES RACISTES ET ANTISEMITES

Elle est devenue officielle et une plaque a été apposée au chef-lieu de chaque département. A Guéret près du mémorial de la Résistance. "Les Français ont la mémoire courte" avait dit Pétain. Les Guérétois plus encore. Hors quelques personnalités présentes par conviction ou seulement par obligation il y avait bien peu de monde le 17 juillet 1994. Nombre d'invités s'étaient, en toute bonne conscience, trouvé d'excellentes raisons pour "sécher" la cérémonie. Ci-après, dans son intégralité, l'émouvante allocution de Henri Wolf, seul rescapé de la rafle du 26 août 42 en Creuse. Le manque de place ne permet pas de publier celle de Castille (Au nom de notre association).

Il était 4 heures du matin, en ce 16 juillet 1942 et il faisait déjà très lourd quand les 4.500 policiers parisiens investirent les logements juifs. Ce fut rondement mené. 13152 arrestations.

Première destination, pour la plupart d'entre eux, le vélodrome d'hiver. Ils y restèrent quelques jours. Sous les verrières, il faisait une chaleur d'enfer. Peu d'eau, peu de nourriture, pas de médicaments; impossible de donner quelques soins aux plus affaiblis; les huit toilettes du vélodrome disposées en haut des gradins, vite engorgées et dégoulinant sur la piste, dégageaient une atroce puanteur. Et puis, via le camp de Drancy, le voyage vers la mort.

Le statut des Juifs fut promulgué le 3 octobre 1940. Spoliations et humiliations suivirent presque immédiatement:

- Les Juifs furent chassés de la fonction publique.
- Il leur fut interdit d'être avocats ou médecins.
- Il y eut un numerus clausus dans toutes les fonctions libérales et dans l'enseignement supérieur.
- Les Juifs furent dépossédés de leurs entreprises et de leurs biens.
- Il leur fut interdit de sortir de leur domicile entre 20 heures et 6 heures.
- Interdit également de posséder une radio, une bicyclette, un téléphone, d'entrer dans un jardin public, un théâtre, un cinéma, une piscine, un bain-douche.

Sans oublier le tampon "JUIF" sur les pièces d'identité et l'obligation de porter, bien en vue sur la poitrine, une étoile jaune portant la mention "JUIF" et ce à partir de 6 ans.

La mort de tout un peuple fut décidée le 20 janvier 1942, à WANSEE, riche banlieue jouxtant Berlin. La séance dura exactement 86 minutes. Deux procès-verbaux de cette réunion nous la décrivent. A cette conférence assistaient 14 personnes: 3 hauts dignitaires SS, des représentants de la haute finance, de l'industrie lourde, des transports et de l'administration.

Et, autour d'une table bien garnie, je le répète, en 86 minutes, fut décidée l'extermination de tout un peuple. Et les nazis s'y sont attelés. De façon rationnelle et productive à la fois. La mise à mort des Juifs a été pensée et exécutée comme une opération administrative typiquement teutonne, efficace et techniquement impeccable.

Trois mois après la conférence de WANSEE, partait le premier convoi vers Auschwitz. Six mois après, les camps d'extermination étaient opérationnels. Preuve en est que du premier convoi parti de France le 27 avril 1942 à fin décembre 1942, 43.000 Juifs furent déportés. De cette année, il en revint 805 hommes, 21 femmes et aucun enfant.

Comment firent-ils ? Ils trouvèrent, et ce fut primordial, dans la plupart des pays, une aide à la fois efficace et zélée de l'administration et de la police dans l'exécution de leurs hautes et basses oeuvres.

Dans la plupart des pays, mais pas dans tous les pays. Quelques rares pays s'opposèrent farouchement à la déportation de leurs sujets: le Danemark et son roi, la Bulgarie et la Roumanie, la petite Finlande alliée à l'Allemagne, ne voulurent pas donner leurs Juifs. Et ceux-ci furent sauvés.

La fasciste Italie, jusqu'à l'invasion allemande de ce pays, fut pour les Juifs, un havre de survie. Des Juifs de France traqués par la milice y trouveront refuge.

En notre douce France, la collaboration de fait de l'Etat Français avec l'occupant fut totale, cruelle, servile et sanglante. L'administration fut indifférente et lâche. Les mesures qui furent prises le furent en toute indépendance.

L'on construisit des camps d'internement et on y enferma des dizaines de milliers de ce qu'ils appelaient des indésirables. Les premiers étaient situés dans le sud de la France: Argelès, Les Milles, Gurs, Rieucros, Rivesaltes. Ensuite ce fut Nexon et bien d'autres. A la fin de la guerre il y avait environ 85 camps qui devinrent, à partir d'août, les antichambres d'Auschwitz.

A ce jour, il a été dénombré près de 4.000 tombes juives dans les cimetières et fosses communes avoisinant ces camps. De quoi sont-ils morts ? De maladie. Il n'y avait pas de médicaments pour eux. Egalement de cachexie, pudique vocable médical que l'on peut traduire par "mort de faim" ... et pour beaucoup de désespoir.

Le bilan de la collaboration est très lourd. Le bilan de la responsabilité du gouvernement de l'Etat Français effroyable et incommensurable. Un exemple ? En 1942 le président Laval, à l'occasion de la déportation des Juifs de la zone non occupée, proposa de déporter également les enfants de moins de 16 ans. Quelques semaines,

après, Robert Brasillach, chef de file de l'intelligentsia de cette époque résumait la chose en peu de mots: "Il faut se séparer des Juifs en bloc et ne pas garder leurs petits".

Ce fut chose faite. L'on parqua dans deux camps: Pithiviers et Beaune la Rolande 3.400 enfants, séparés de leurs parents. Les plus jeunes avaient 3 ans, les aînés 15 ans. Les archives ont été retrouvées, les témoignages sont nombreux, entre autres celui de l'admirable assistante sociale, Mademoiselle Monod, la soeur du Professeur. Nous connaissons le nombre de ces petits. Ils connaissaient tous leur prénom. Quant aux noms de famille, les archives n'en restituent qu'une partie.

Les tout petits les ignoraient, personne ne les connaîtra jamais. Par ordre de la France de ce temps là, ils partirent tous pour Auschwitz. Aucun ne revint.

Les camps d'internement français ont fonctionné jusqu'à la fin de la guerre. Les Allemands n'y mirent pratiquement jamais les pieds. Les gardiens en furent des miliciens, des douaniers, des policiers, des gendarmes - tous français.

Les Juifs partirent vers la mort dans des conditions effroyables, entassés à 100 et même plus dans des wagons à bestiaux. 2 seaux dans un coin. L'un contenant de l'eau, l'autre servant de latrines. Le voyage durait 4 jours et 3 nuits. Les gens étaient entassés sans considération de santé, ni d'âge. Madame Gougenheim, descendante d'une vieille famille alsacienne, avait plus de 90 ans quand, en 1943, elle partit pour Auschwitz. Le petit Béhar, déporté en juin 44 avait 15 jours.

76.000 Juifs furent déportés dont 18.000 enfants. Il en revint un peu moins de 2.500 dont 5 enfants.

Le 26 août 1942, sur ordre de l'Autorité de fait dite Gouvernement de l'Etat Français, 6.600 Juifs de la zone libre furent arrêtés et livrés aux Allemands. Je rappelle que ce furent les seuls Juifs d'Europe envoyés dans les camps de la mort après avoir été arrêtés sur un territoire où il n'y avait pas d'Allemands.

Quant à ma famille à moi, cinq gendarmes de Pontarion vinrent nous arrêter aux Combes de Saint Hilaire le Château où nous résidions. Mes parents eurent droit à une valise et moi à une paire de gifles du gendarme M. qui conduisait cette héroïque épopée. On nous dirigea vers Boussac, puis ce fut Nexon et Drancy et le 29 août 42, le voyage vers l'enfer pour moi, le voyage vers la mort pour mes proches.

Le 26ème convoi, le nôtre, arriva à Auschwitz le 2 septembre. Il comprenait 1.005 Juifs. Les Allemands firent sortir des rangs 27 femmes et 12 hommes, tous très jeunes. Je faisais partie de ces 12 hommes. Le reste du convoi fut exterminé le jour même.

Les chambres à gaz fonctionnaient depuis un mois environ et n'étaient pas encore au point. Le Zyclon B, le gaz mortel, n'était probablement pas encore performant. Alors ils mirent beaucoup de temps à mourir. On a retrouvé, parmi les archives, le livre de bord des gardiens du camp. On y lit: "Arrivée du 26ème convoi de 957 Juifs. Gazés: 918" et ce commentaire du docteur SS Kramer: "Gros transport. Ai regardé le fonctionnement de la chambre à gaz. En comparaison l'enfer de Dante n'est rien". Ma mère était parmi ces gazés !

Il y eut la collaboration, bien sûr. Mais il y eut l'immense majorité de la France profonde révoltée, révoltée, écoeurée, qui aida et sauva les Juifs., parfois au mépris de leur propre vie, par éthique, au nom de la justice, par compassion et aussi parce que nous sommes le pays des Droits de l'Homme.

Des hauts dignitaires de l'Eglise intervinrent à partir de l'été 1942 et le cri de conscience de ces prélats fut un tournant dans l'opinion française. Ils s'appelaient Monseigneur Saliège, Archevêque de Toulouse, Monseigneur Théas, Archevêque de Montauban, Monseigneur Delais, Archevêque de Marseille, le Cardinal Gerlier, l'Archevêque d'Albi, le père Chaillet qui fit tant d'efforts pour sauver nos enfants. D'autres aussi qui par prêche et par lettre pastorale ont fait entendre le cri de la révolte.

Il y eut aussi l'Eglise Réformée, le Pasteur Boegner et les habitants des régions en majorité protestantes qui se mobilisèrent pour venir en aide aux persécutés, en sauvèrent beaucoup et prouvèrent qu'il était possible de n'être ni passifs, ni complices.

Le temps a passé. Dans quelques mois nous commémoreront le 50ème anniversaire de la libération des camps. Le souvenir de l'holocauste ne nous a pas quitté. Simone Weil, rescapée d'Auschwitz dit: "Les peuples sans mémoire ne méritent pas la liberté". Nous nous souvenons. Nous ne voulons pas banaliser la Shoah, cette blessure de l'humanité, cette malédiction où fut profanée la dignité de l'Homme. Nous luttons contre tout ce qui peut rappeler une purification ethnique.

Nous les anciens d'Auschwitz, nous sommes la mémoire vivante de ce que fut "là-bas". Mais hélas, 50 ans après l'indicible, résonnent de nouveau les slogans de la haine, du racisme, de la xénophobie, de l'intolérance. Ce passé infamant devrait hanter la conscience du monde.

Je voudrais terminer en citant un précepte du Talmud (notre bible): Le Talmud dit que celui qui sauve une seule âme est comme celui qui sauve le monde. Et je pense à cette Creuse et à ces Creusois, aux Talabot, aux Montégudet et à bien d'autres qui nous ont recueillis, logés, offert leur amitié, soutenus, aidés et respectés.

A eux et à tous ceux que nous Juifs appelons les JUSTES, ces femmes et ces hommes non-Juifs, qui ont, par leur courage, leur abnégation et leur dévouement, sauvé près des trois quarts de notre communauté. Ils ont aussi sauvé l'honneur de la France.

A ces JUSTES, à ceux qui peuvent m'entendre et à ceux qui ne sont plus, je veux leur dire avec infiniment d'émotion ... au nom des rescapés de la Shoah: MERCI.

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VERITE HISTORIQUE
SUR LA RESISTANCE EN CREUSE

22 novembre 1994

Madame, Monsieur,
Chers amis,

Le bulletin que vous venez de recevoir a été terminé dans la précipitation. Il comporte des erreurs de frappe mais aussi et surtout l'omission de renvois qui devaient préciser et compléter certaines phrases.

Ci-dessous, le texte remanié qui doit remplacer celui du bas de la page 4.

Merci de bien vouloir le coller sur celui de votre bulletin dont deux passages peuvent être mal interprétés.



R. CASTILLE

L'"Historique des unités combattantes de la Résistance" est un document réalisé très officiellement après la Libération, pour chaque département. Il n'a été évoqué ni à Toulouse, ni à Rennes. Peut-être parce que sa crédibilité appelle en général beaucoup de réserves. Pour la Creuse le total des effectifs "déclarés" atteint 9.767 et celui des effectifs "homologués" 7.933. Le nombre de ces "combattants" est manifestement exagéré. Les effectifs ont été gonflés avec des volontaires d'août, parfois de septembre dont certains, il est vrai, s'étaient présentés beaucoup plus tôt mais n'avaient pas pu être intégrés faute d'armes.

Si l'on admet que chaque combattant "déclaré" ou "homologué" devait disposer d'au moins une arme, il aurait fallu un nombre de parachutages sans rapport avec la réalité. On connaît par ailleurs, avec une relative précision, la date, le lieu et l'importance des effectifs engagés dans les actions offensives ou défensives. Nombre de "combattants déclarés", voire "homologués" n'ont vu de soldats allemands qu'au cinéma.

On constate aussi que dans ce foisonnement de compagnies et de bataillons ne figurent pas certaines unités qui pourtant ont été très présentes dans les combats offensifs: sabotages, prises de Guéret le 7 juin, embuscades, etc. ou défensifs: groupement Jesser notamment. L'ordre de bataille établi et signé par le chef des F.F.I., document de base pour l'élaboration de l'historique, a été pour une large part "escamoté" et demeure introuvable dans les archives militaires. Curieux "tripatouillage" d'après Libération ! Propre à la Creuse ???

Pour un total d'effectifs "homologués" de 7.933 il n'y a dans le département qu'environ 900 Combattants Volontaires de la Résistance (C.V.R.). Si l'on évalue les effectifs armés et encadrés, c'est à dire opérationnels au 6 mars 44 on est plus près de 150 que de 200, toutes formations confondues, et au 6 juin les effectifs réellement opérationnels atteignent difficilement 400 (8.299 déclarés au 1er juin !). 6 mars, c'est en principe la date limite pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance mais en fait, ont été officiellement considérés comme CVR, "les membres de la Résistance qui, avant le 6 juin 1944, s'étant mis à la disposition d'une formation à laquelle a été reconnue la qualité d'unité combattante, ont effectivement combattu pendant trois mois". Ce qui porte à s'interroger sur la date de reconnaissance de la "qualité d'unité combattante ayant effectivement combattu", au sens militaire du terme, avant le 6 juin.

La situation est-elle sensiblement différente là où ont été saisies les statistiques présentées à Rennes ? Le contrôle est relativement facile à faire si l'on connaît la date et l'importance des parachutages d'armes, et si l'on peut apprécier les effectifs engagés dans les opérations. Il y a d'évidence ambiguïté sur le terme "combattant", ce qui n'altère pas nécessairement les mérites de celles et ceux qui ont obtenu la carte de